

LE LIEN DES SAINT-LAURENT DE FRANCE

N° 17 – Octobre 2004



Bulletin de liaison de l'Association Nationale des Saint-Laurent de France

site internet : www.saintlaurent.info

SOMMAIRE :

Assemblée Générale à Saint-Laurent (Haute-Savoie) les 24 et 25 juillet 2004.

- **P.1 – Ordre du jour – Les participants.**
- **P.2 – Le mot du Président.**
- **P.3 – Rapport des commissions.**
- **P.6 – Rapport financier.**
- **P.7 – Renouvellement du Conseil d'Administration et du Bureau national.**

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 05 juillet 2004.

Conformément aux statuts et sur convocation de son Président Pierre REYNAUD, en date du 28 juin 2004, l'Assemblée Générale de l'Association s'est tenue le 25 juillet 2004 à 09h.00, dans les locaux de la Commune de Saint-Laurent en Haute-Savoie (74800).

L'ordre du jour était le suivant :

1 – La parole à :

- Saint-Laurent-de-Gosse (terminer le compte-rendu de la dernière A.G.)
- Saint-Laurent-de-Mure (faire le compte-rendu du dernier Rassemblement)

2 – Rapport des commissions :

- ↪ Commission Tourisme : Rapporteur Yvan MARCOU et Yves ROLLAND.
 - Dépliants
 - Partenariats divers
 - Chargé de mission de l'Association
 - Produits touristiques à mettre en place (3 types envisagés)
- ↪ Commission Vie associative – Jeunesse Loisirs : Rapporteur Louis DURAND
 - Annuaire des Associations.
 - Actions en direction des jeunes (et en particulier étude du retour des propositions envoyées aux communes dans le dernier bulletin N°16)

3 – Le site Internet de l'Association : Rapporteur Yvan MARCOU.

- Orientations futures et examen des propositions (voir bulletin N°16)

4 – Rapport financier : Par la Trésorière Chantal RUBIN.

- Situation financière de l'Association Nationale
- Budget 2004.
- Rappel du nouveau fonctionnement.

5 – Questions diverses.

- Rassemblement des chorales
- Voyage en Guyane
- Projet de voyage au Canada .

6 – Renouvellement du Bureau National.

7 – Questions diverses :

- Présentation du 8^{ème} rassemblement à Saint-Laurent-du-Var des 3 – 4 et 5 juin 2005.

Les participants : 31 délégations .

Saint-Laurent – 23000 – Creuse	(3 ^{ème} Assemblée générale 1997)
Saint-Laurent – 74800 – Haute-Savoie	(7 ^{ème} Assemblée générale 2004)
Saint-Laurent-Blangy – 62223 – Pas-de-Calais	(3 ^{ème} Rassemblement 1994)
Saint-Laurent-d'Agny – 69440 – Rhône	
Saint-Laurent-d'Arce – 33240 – Gironde	
Saint-Laurent-de-Carnols – 30200 – Gard	
Saint-Laurent-de-Cerdans – 66260 – Pyrénées-Orientales	(1 ^{er} Rassemblement 1991)
Saint-Laurent-de-Chamousset – 69930 – Rhône	(4 ^{ème} Rassemblement 1996)
Saint-Laurent-de-Cognac – 16100 – Charente	(4 ^{ème} Assemblée générale 1999)
Saint-Laurent-de-Cuves – 50670 – Manche	(8 ^{ème} Assemblée générale 2006)
Saint-Laurent-de-Gosse – 40390 – Landes	(6 ^{ème} Assemblée générale 2002)
Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse – 11220 – Aude	

Saint-Laurent-de-la-Plaine – 49290 – Maine-et-Loire
 Saint-Laurent-de-Lin – 37330 – Indre-et-Loire
 Saint-Laurent-de-Mure – 69720 – Rhône (7^{ème} Rassemblement 2003 & 1^{er} Assemblée générale 1992)
 Saint-Laurent-de-Vaux – 69670 – Rhône
 Saint-Laurent-des-Autels – 49270 – Maine-et-Loire (5^{ème} Rassemblement 1998)
 Saint-Laurent-des-Combes – 33330 – Gironde
 Saint-Laurent-des-Hommes – 24400 – Dordogne (5^{ème} Assemblée générale 2001)
 Saint-Laurent-des-Vignes – 24100 – Dordogne (9^{ème} Rassemblement 2007)
 Saint-Laurent-d'Oingt – 69620 – Rhône
 Saint-Laurent-du-Bois – 33540 – Gironde
Saint-Laurent-du-Tencement – 27390 – Eure (nouveau membre)
 Saint-Laurent-du-Var – 06703 – Alpes-Maritimes (8^{ème} Rassemblement 2005)
 Saint-Laurent-en-Brionnais – 71800 – Saône-et-Loire
 Saint-Laurent-en-Gâtines – 37380 – Indre-et-Loire
 Saint-Laurent-la-Conche – 42210 – Loire
 Saint-Laurent-Nouan – 41220 – Loir-et-Cher (6^{ème} Rassemblement 2000)
 Saint-Laurent-Rochefort – 42130 – Loire
 Saint-Laurent-sur-Oust – 56140 – Morbihan
 Saint-Laurent-du-Maroni – 97320 – Guyane (31) (2^{ème} Rassemblement 1993)

Etaient absents :

Saint-Laurent-Bretagne – 64160 – Pyrénées-Atlantique (2^{ème} Assemblée générale 1995)
 Saint-Laurent-d'Andenay – 71210 – Saône-et-Loire
 Saint-Laurent-de-la-Salle – 85410 – Vendée
 Saint-Laurent-de-Trèves – 48400 – Lozère
 Saint-Laurent-des-Bois – 41240 – Loir-et-Cher
 Saint-Laurent-du-Cros – 05500 – Hautes-Alpes
 Saint-Laurent-du-Mottay – 49410 – Maine-et-Loire
 Saint-Laurent-du-Pont – 38380 – Isère
 Saint-Laurent-sur-Mer – 14710 – Calvados
 Saint-Laurent-sur-Saône – 01620 – Ain
 Saint-Laurent-sur-Sèvre – 85290 – Vendée (42)

Le mot du Président : Pierre REYNAUD :

La 7^{ème} Assemblée générale est ouverte et Pierre REYNAUD adresse ses remerciements aux délégations présentes. Il demande qu'une pensée soit portée à l'attention du Maire de Saint-Laurent-en-Gâtines décédé dernièrement.

Depuis l'Assemblée générale de Saint-laurent-de-Mure du 3 août 2003, et qui a fait l'objet d'un compte rendu par l'intermédiaire du lien des Saint-Laurent N° 14, deux réunions de bureau se sont tenues. La première à Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse les 16 et 17 novembre 2003, et la seconde à Saint-Laurent (Haute-Savoie) les 5 et 6 avril 2004. Les rapports de ces réunions ont été diffusés avec les liens des Saint-Laurent N° 15 et N° 16.

C'est ainsi l'occasion de préciser que les dossiers en cours sont bien avancés et que la réunion de ce jour, 25 juillet 2004, permettra de faire le point.

1 – La parole a été donnée à :

➤ Gérard COMETS – Président de l'association locale « villes de Saint-Laurent » de Saint-Laurent-de-Gosse pour conclure sur le compte rendu de l'organisation de la 6^{ème} assemblée générale du 28 juillet 2002, car à l'occasion de l'Assemblée générale du 03 août 2003, à Saint-laurent-de-Mure, les impératifs horaires ne le lui avait pas permis. Dans les semaines qui suivirent cette manifestation, les liens créés pendant ces 3 jours de liesse populaire ont favorisé le regroupement d'environ 600 personnes, pour chanter à l'occasion de la fête de la chanson.

➤ Georges VALIN qui succède à Roger BERGER, comme Président de l'association locale « villes de Saint-Laurent » de Saint-Laurent-de-Mure, dresse avec émotion le bilan du 7^{ème} rassemblement des 1 – 2 et 3 août 2003. Un document de synthèse a été distribué aux participants et ce dernier pourra être consulté sur notre site internet : www.saintlaurent.info.

Dans l'immédiat il est retenu que 37 délégations étaient présentes, dont 6 nouvelles, et que 200 bénévoles se sont mobilisés pour une réussite parfaite de cette manifestation, honorée par la présence de Léon BERTRAND, Secrétaire d'Etat au Tourisme, et Maire de Saint-Laurent-du-Maroni.

La canicule a fait battre des records de consommations : 3120 bières, 1000 coca, 2400 l. d'eau plate et 1000 l. d'eau gazeuse...

Le budget a été clôturé avec un solde positif qui a été versé au compte de l'Association Nationale.

2 – Rapport des commissions :

➤ 21 - Commission tourisme :

↳ 211 - Dépliant des Saint-Laurent de France :

Compte tenu du coût de réalisation d'un guide touristique de 84 pages initialement prévu, du manque de réactivité de 20 membres du réseau et du défaut d'aide financière extérieur, ce projet a été repoussé. Dans l'attente, il a été décidé en réunion de bureau des 16 et 17 novembre 2003 à Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse, de diffuser un dépliant présentant les Saint-Laurent de France. Ce document annonce la mise en place d'un dispositif intitulé : *Accueil Privilège des Saint-Laurent de France*.

Avec l'aide financière du Ministère du Tourisme (5 000 €), et pour un coût de réalisation de 9 468,73 €. 100 000 exemplaires ont été réalisés. Il ont été diffusés aux 41 communes du réseau par colis postaux de 1000 exemplaires, suivant une répartition proportionnelle au nombre d'habitants. Un courrier destiné aux Mairies et aux correspondants touristiques de chaque commune annonçait ces expéditions, avec une information relative au site Internet et au dispositif « Accueil Privilège des Saint-Laurent de France ». Une réserve de 8 000 exemplaires est actuellement disponible pour les villes intéressées.

Les anomalies suivantes ont été remarquées :

↳ Une erreur de localisation pour Saint-Laurent-en-Gâtines et Saint-Laurent-en-Brionnais (éch : 1 cm = 50 km.)

↳ Une double mention pour Saint-Laurent-de-Jourdes.

↳ Une absence de N° de téléphone pour Saint-Laurent-en-Brionnais
(correction à apporter : 03 85 28 03 92)

↳ Une erreur de N° de téléphone pour Saint-Laurent-de-Lin
(correction à apporter : 02 47 24 05 07)

Nous présentons toutes nos excuses aux communes concernées pour les désagréments occasionnés.

Les colis adressés à Saint-Laurent-de-Gosse ne sont pas parvenus à destination, 3000 exemplaire des documents ont été remis aux intéressés.

Les 3000 documents expédiés à Saint-laurent-du-Maroni ne sont pas arrivés. Une réclamation est engagée avec La Poste, et un nouvel envoi sera fait.

↳ 212 – Partenariats divers :

Outre celles du Ministère du Tourisme, les tentatives de partenariats sont restées infructueuses jusqu'à ce jour. Il est envisagé de relancer le Crédit Mutuel, de prendre contact avec la Fondation Yves Saint-laurent – Pierre Bergé, la Société Michelin et l'I.G.N. Les partenaires qui seraient en mesure de nous apporter un soutien financier sont très attendus et toutes les propositions en provenance des membres du réseau seront bienvenues.

↳ 213 – Chargé de mission de l'Association :

L'intention formulée par Léon BERTRAND, Secrétaire d'Etat au Tourisme, le 02 août dernier à Saint-Laurent-de-Mure, à vouloir favoriser la mise en place d'un chargé de mission au profit de notre association est à ce jour sans suite. Les nombreuses relances écrites adressées à son Ministère sont restées infructueuses. Mais Jean-Pierre LAPEYRE a pu contacter dernièrement un conseiller financier qui laisse entrevoir le versement d'une subvention susceptible de couvrir les frais de mise en place de ce chargé de mission dont les attributions sont actuellement occupées par Yvan MARCOU. Actuellement, ce dernier assure bénévolement la charge de Délégué Général, avec la mise en œuvre et l'accompagnement des dossiers qui lui sont confiés.

Dès à présent une convention sera signée entre ce dernier et l'Association nationale afin de définir un cahier des charges et les conditions d'exécution de ses prestations de service, attendu que l'Association nationale ne s'engagera pas dans une procédure d'embauche de personnel.

👉 214 – Produits touristiques à mettre en place :

- Apporter une aide technique à la création de produits de tourisme :

Dans le cadre du dispositif « Accueil Privilège des Saint-Laurent de France », des produits à thèmes « clé en main » pourraient être proposés aux particuliers, groupes, associations, clubs, comités d'entreprises, ...

- circuits gourmands par Région ou par spécialité ;
 - circuits culturels : fêtes locales de caractère, festival musical ou théâtral, sites archéologiques ou historiques,...
- circuits de détente : tourisme vert, activités de pleine nature, thermalisme, thalassothérapie, golf, ...
- circuits de découverte : découverte d'une Région par mélange de tous les thèmes.
- Créer des fichiers : camping, chambres d'hôtes, centre de vacances, ...
- Créer un label « Saint-Laurent » suivant un cahier des charges concernant l'accueil.

Ces propositions peuvent trouver une application immédiate avec la mise à jour régulière de la fiche « Accueil Privilège des Saint-Laurent de France » envoyée avec le dépliant à chaque commune et correspondant touristique. Elle doit être retournée à la Délégation Générale.

D'autre part l'architecture du projet du nouveau site Internet prévoit d'intégrer ces données et de les mettre en ligne au jour le jour.

Il a été évoqué la création d'une carte touristique des Saint-Laurent de France faisant ressortir ces potentialités. Cela consistait à réaliser une carte de France au 1 / 900 000 avec les itinéraires thématiques proposés par les Saint-Laurent. Celle-ci aurait eu comme format ouvert 76,8 X 99 cm. , fermé 22,6 X 9,9 cm. sur papier 115 gr. couché brillant, impression recto-verso quadrichromie. Le budget prévisionnel pour réaliser 50 000 exemplaires de ce document était d'environ 22 000 €. TTC.

Ce projet est rejeté par l'Assemblée, qui estime qu'avant de réaliser un nouveau document papier, il faut attendre les retombées de celui qui est actuellement en cours de distribution, et que le site Internet, pourra se substituer avantageusement à cette carte touristique.

👉 215 – Campagne « BIENVENUE EN FRANCE » :

Le Ministère du Tourisme a lancé le 15 avril dernier la campagne « Bienvenue en France ». Elle va permettre de réaffirmer la volonté de tous les acteurs du tourisme national d'accueillir toujours mieux les touristes français et du monde entier.

La diversité et la créativité sont les bases de l'accueil à la française auquel contribuent les villes des Saint-Laurent de France en améliorant tous les jours un peu plus, l'image de notre pays. Au-delà de l'accueil, c'est aussi notre savoir-faire et la qualité de nos produits que nous souhaitons mettre en avant.

C'est ainsi, qu'avec Maison de la France nous soutiendrons cette démarche grâce au dossier qui vous a été remis. C'est aussi l'occasion de participer à deux concours nationaux :

☞ Les Acteurs gagnants qui récompense les acteurs de l'accueil au quotidien :

☞ Les Etoiles de l'Accueil qui récompense les entités qui auront mené en 2004 des actions pertinentes en matière d'accueil.

Nous pensons que notre dispositif « Accueil Privilège des Saint-Laurent de France » s'intègre parfaitement dans cette démarche, et qu'il répond à un but bien précis, qui est de mieux faire connaître les potentialités des Saint-Laurent de France, avec le meilleur accueil et les meilleurs conseils.

En conséquence, nous invitons toutes les communes du réseau à consulter les documents « Bienvenue en France » qui leur ont été transmis, et de tenir informé notre Délégation Générale des suites qui seront données localement. D'autre part, nous nous chargeons d'instruire un dossier qui sera présenté à la sélection du concours national « Les Etoiles de l'Accueil 2004 ».

Vous pouvez obtenir les informations concernant cette campagne au moyen de notre site Internet : **www.saintlaurent.info**

➤ 22 – Commission vie associative – jeunesse – loisirs :

↳ 221- Annuaire des associations :

Le travail réalisé depuis deux ans a enfin abouti. L'annuaire, version N° 2, est disponible et il a été distribué aux participants. D'autre part, il est consultable sur notre site Internet et il est imprimable.

↳ 222 – Action en direction des « jeunes » :

Il est constaté que nos manifestations ne sont pas suffisamment attractives pour les « jeunes », et que leurs participations font défaut.

Dans un premier temps, nous invitons les membres du réseau à pratiquer des échanges scolaires. Et dans un second temps, il serait opportun de prévoir des actions spécifiques qui seraient en mesure de les mobiliser.

Dans ce cadre, il est fait appel à des projets, dont les meilleurs pourraient faire l'objet d'une récompense. D'autre part, les membres de notre Association peuvent envisager le parrainage de quelques « jeunes » afin qu'ils participent à nos manifestations annuelles.

Toutes ses actions pourraient faire l'objet d'une information et d'échanges d'expériences par l'intermédiaire de notre site Internet.

Enfin, il est demandé aux futurs organisateurs de nos manifestations de définir une activité spécifique concernant les « jeunes », avec si possible un hébergement gratuit.

3 – Site Internet de l'Association :

Orientations futures et examen des propositions :

Le site de l'association www.asaintlaurentfr.com est hébergé par la société As de Trèfle qui demande le paiement :

- Annuels d'hébergement et de maintien du nom de domaine ;
- Ponctuels de statistiques ;
- Ponctuels de mise à jour ;
- Ponctuels de mise en ligne des nouveaux membres.

Ces coûts trop importants ne peuvent pas être couverts financièrement par l'Association Nationale et par ses membres.

En conséquence le site Internet n'est plus à jour depuis 2 ans... Ceci n'est pas acceptable, et de plus, il ne correspond pas au développement et à la nouvelle politique de communication de notre Association. Enfin, les conditions proposées par As de Trèfle pour nous rétrocéder notre nom de domaine ne sont pas acceptables.

Dans ce contexte, il est proposé de refondre notre site Internet et d'en assurer notre propre gestion suivant l'architecture décrite dans le lien des Saint-Laurent N°16 et la présentation dynamique qui vous a été soumise.

Elle est liée à l'acquisition d'un nouveau nom de domaine : www.saintlaurent.info et aux seuls frais suivants qui s'élèvent globalement à 300 €. par an.

- L'achat du nouveau nom de domaine = 14,35 €.
- L'hébergement = 178,80 €.
- Participation à la connection à l'Internet haut débit = 106,85 €.
- Les autres prestations sont gratuites :
 - ↳ Statistiques
 - ↳ Mise à jour
 - ↳ Promotion du site – Référencements.
 - ↳ Modifications
 - ↳ Intégrations des nouveaux membres (cotisations voir ci-après)

Toutefois la récupération de notre ancien nom de domaine www.asaintlaurentfr.com est envisagée.

Dans ce cadre, les dispositions suivantes ont été prises :

- Les 19 villes de Saint-Laurent qui ont déjà financé la création de leurs pages Internet bénéficient de l'antériorité pour accéder au nouveau site.

➤ Les villes du réseau qui ne figurent pas actuellement sur le site Internet devront pour y accéder verser une seule fois les frais de participations suivants :

- € 1 à 1000 habitants = 100 €.
- € 1001 à 5000 habitants = 150 €.
- € au dessus de 5000 habitants = 200 €.

Une correspondance sera adressée aux villes de Saint-Laurent qui n'adhèrent pas encore à notre association, en leur présentant les avantages d'appartenance à notre réseau avec en particulier de voir figurer « sur l'Internet » toutes les informations concernant leur commune et leurs environs.

N.B. :Le nouveau site Internet de notre association est opérationnel depuis le 10 septembre 2004. Consulter : <http://www.saintlaurent.info>

4 – Rapport financier de l'association :

Consulter le document remis par la trésorière Chantal RUBIN, ci-joint.

Le budget 2004 est approuvé à l'unanimité.

Saint-Laurent-du-Var est exonéré de sa cotisation annuelle, car la ville reverse à l'Association l'allocation réservée aux organisateurs des rassemblements.

Les conditions de versement des cotisations sont rappelées ci-après :

A adresser à : Mme. Chantal RUBIN –Trésorière – 1170 route du Crédox
74800 Saint-Laurent – Tél. 06 83 07 62 48

✂

Bulletin d'adhésion à l'Association Nationale des Saint-Laurent de France.

La Commune de Saint-Laurent Nombre d'habitants :
souhaite adhérer à l'Association Nationale des Saint-Laurent de France, et elle verse la somme de :

- € Communes jusqu'à 509 habitants = 0,10 €. par habitants + forfait de 100 €.
 - € Communes de 510 à 4999 habitants = 0,25 €. par habitants + forfait de 155 €.
 - € Communes de 5000 habitants et plus = forfait de 1410 €.
- (réduite de 50% pour une première participation)

Bulletin d'inscription sur le site Internet : www.saintlaurent.info

La Commune de Saint-Laurent Nombre d'habitants :
Comme membre adhérent à l'Association Nationale des Saint-Laurent de France, demande de figurer sur le site Internet de l'Association, et elle verse la somme de :

- € Commune de 0 à 1000 habitants = 100 €.
- € Commune de 1001 à 5000 habitants = 150 €.
- € Commune de plus de 5000 habitants = 200 €.

☞ Règlement par mandat administratif N° Date :

Compte bancaire : Association Nationale des St. Laurent
Crédit Mutuel du FAUCIGNY – 48 rue Pertuiset – 74130 Bonneville
code 15969 / guichet 02413 / compte 00013779461 / clé 96 FRF

☞ Autre règlement :

☞ Personne à contacter : Tél. :

5 – Questions diverses :

Les questions prévues à l'ordre du jour sont reportées à une consultation ultérieure, et elles pourront faire l'objet d'un traitement à part au moyen du site Internet, comme l'opération actuellement en cours concernant la création d'un logo pour l'association.

6 – Renouvellement du Conseil d'administration et du Bureau national :

Comme décidé par tirage au sort, 1/3 du Conseil d'administration doit être renouvelé.

Les sortants rééligibles sont :

- ↳ Jean LANCIAL (membre)
- ↳ Jean Pierre LAPEYRE (vice-président)
- ↳ Jean Claude CHAVANT (membre)

Aucun candidat ne se présente pour l'élection, en dehors des membres sortants qui sont réélus.

Il est procédé à l'élection du Bureau national suite au retrait de Pierre REYNAUD, Président en exercice, qui ne souhaite pas poursuivre son mandat pour raisons personnelles.

Sont Elus :

- Jean-Pierre LAPEYRE – Président
- Marie France CORVEST – Secrétaire
- Chantal RUBIN – Trésorier.

Il est procédé à la création d'un poste de Président d'Honneur de l'Association Nationale des Saint-Laurent de France. Pierre RAYNAUD, fondateur de l'Association, est élu à l'unanimité.

Les statuts de l'Association seront modifiés en conséquence et la modification du bureau sera notifié à la Préfecture de Céret pour insertion au J.O.

7 – Présentation du 8^{ème} rassemblement de Saint-Laurent-du-Var des 3 – 4 et 5 juin 2005.

Les documents distribués sur place, nécessaires à l'inscription sont téléchargeables sur notre site Internet.
www.saintlaurent.info